

Diffusion internationale

DESCRIPTIF DE LA FORMATION



BRUNO LÉVY

Nicolas Marc

Fondateur d'Art
Culture Transmission

Directeur de *La Scène*
et des BIS

«La transmission intergénérationnelle, l'atout pédagogique d'ACT'»

ACT, comme Art Culture Transmission : ce programme innovant et exigeant de formations a été fondé avec une conviction simple, unanimement partagée : face à des fonctions qui requièrent des compétences de plus en plus pointues, dans un paysage culturel en profonde mutation, les formations du spectacle vivant doivent répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux posés par la filière. Elles doivent aussi assurer le «**chaînon**» entre les **générations** et donner aux enjeux politiques et à la culture artistique une place centrale.

C'est toute la démarche pédagogique d'ACT, qui repose sur la transmission intergénérationnelle et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager.

Nourris de rencontres, de retours d'expériences et d'exemples concrets, nos cycles professionnels nationaux permettent donc d'acquérir des connaissances théoriques et la maîtrise d'outils pratiques pour évoluer dans des fonctions à responsabilités.

Tous les parcours sont conçus sur une durée volontairement longue **permettant un réel approfondissement** des thématiques, avec des intervenants de haut niveau, justifiant d'une expérience professionnelle reconnue sur des postes à fortes responsabilités. Ils sont fractionnés de manière à permettre à chacun d'y participer en conciliant ce temps de formation avec son activité professionnelle.

Nous vous proposons de profiter de cette opportunité unique de bénéficier d'une formation utile et rigoureuse, en prise directe avec le monde professionnel. Vous pourrez ainsi **questionner des enjeux**, confronter des pratiques, rencontrer des intervenants de référence, **renforcer votre réseau** et valoriser votre carrière.

► Qui sommes-nous ?

Act' est un organisme de formation indépendant, à but non lucratif, créé par l'équipe de *La Scène*, qui publie aussi *La Lettre du Spectacle*, *Le Jurisculture*, *Le Nouveau Musicien* et *CultureMédias*, des guides et des ouvrages thématiques, et organise notamment les BIS-Biennales Internationales du Spectacle de Nantes et les Journées de *La Scène*. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les réalités de la filière culturelle et permet de profiter d'un réseau professionnel exceptionnel. Toutes nos formations sont présentées sur notre site www.lesformations-act.com

Diffusion internationale

Modalités du Cycle professionnel national «Diffusion internationale»

Quelles sont les politiques développées sur un plan national, européen et international ? Quelles sont les tendances esthétiques de la scène européenne ? Quel rôle tiennent les réseaux formels et informels d'information et de production ? Comment fonctionnent-ils et comment y avoir efficacement accès ? Comment accroître son réseau de diffusion ? Peut-on tourner n'importe où avec n'importe quelle production ? Comment sont perçues les productions françaises par les professionnels et les publics étrangers ? Comment bâtir sa politique de prix de vente des spectacles et sa politique de rémunérations des équipes artistiques et techniques ? Quels sont les cadres fiscaux et sociaux applicables aux tournées à l'international ? Comment s'inscrire dans des projets de coopération ?

Objectif

Le Cycle professionnel national «Diffusion internationale» apporte des réponses et des outils pour produire et diffuser à l'international, en s'inscrivant dans les enjeux culturels et artistiques propres aux différents contextes nationaux. Il s'agit de permettre aux stagiaires d'acquérir de grands référentiels sur les philosophies, les esthétiques et les politiques dans lesquelles positionner leur démarche pour aborder l'international, élaborer des stratégies pertinentes et disposer d'outils d'analyse et d'action.

Direction pédagogique

Anne Quentin, journaliste culturelle

Durée

La formation se déroule sur quatre semaines, soit 20 jours de formation. Les semaines sont réparties durant l'année. Le calendrier a été conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Calendrier

La promotion 2009-2010 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^{ère} semaine, du 28 septembre au 2 octobre 2009 à Paris
- 2^{ème} semaine, du 16 au 20 novembre 2009 à Paris
- 3^{ème} semaine, du 25 au 29 janvier 2010 à Nantes
- 4^{ème} semaine, du 8 au 12 mars 2010 à Paris

Effectif

L'effectif de cette formation est limité à 14 participants.

Sanction du cursus

À l'issue de la formation, le participant se voit remettre une attestation de formation professionnelle, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

Coût de la formation

Les frais d'inscription et les frais pédagogiques s'élèvent à 4 600 euros toutes taxes comprises.

Financement

Selon les situations, cette formation peut être financée par votre employeur (budgets formation), par l'AFDAS, l'AGEFOS PME ou les autres Fonds d'assurance formation.

Conditions d'accès

- Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le secteur artistique et culturel, sur des fonctions liées à la direction, l'administration, la production ou la diffusion de spectacles vivants ;
- s'engager à participer à la formation aux conditions d'assiduité prévues.

Formalités d'inscription

Les candidats procèdent à leur inscription par courrier ou télécopie, en remplissant le dossier correspondant. Les demandes d'inscription sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier. S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Diffusion internationale

Intervenants de la formation

- **Bernard Faivre d'Arcier**

Consultant international, directeur de BFA Consultant, président des Biennales de Lyon, membre du conseil d'administration du Théâtre de la Ville, ancien directeur du Festival d'Avignon, ancien directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la Culture, fondateur du réseau théâtral européen *Theorem*.

- **Bernard Stiegler**

Directeur du département du développement culturel du Centre Georges Pompidou, philosophe et docteur de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ancien directeur général adjoint de l'INA (Institut national de l'audiovisuel), ancien directeur de l'IRCAM, auteur de nombreux ouvrages philosophiques et politiques.

- **Anne Quentin**

Journaliste culturelle à *La Scène*, formatrice, ancienne rédactrice en chef de *Profession Culture*.

- **Fabien Jannelle**

Directeur de l'Office national de diffusion artistique (ONDA), membre de l'IETM (Informal european theatre meeting), créateur de rendez-vous artistiques internationaux, ancien directeur de la Ferme du Buisson, Centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée.

- **Béatrice Picon-Vallin**

Directeur de recherche au CNRS (ARIAS), professeur au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, directrice des collections *Mettre en scène* à Actes Sud-Papiers, *Arts du spectacle* à CNRS Editions et *thXX* aux éditions L'Age d'Homme.

- **Raymond Weber**

Chef de l'unité «Perspectives de développement, à moyen et à long terme» au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest CSAO/OCDE, professeur au Collège d'Europe à Bruges (Belgique), président du Conseil supérieur pour le Développement durable (Luxembourg). Président de structures de coopération culturelle, ancien directeur de la culture du Gouvernement du Luxembourg, ancien directeur de la Culture, de l'Éducation et du Sport au Conseil de l'Europe.

- **Isabel Andreen**

Consultante en production et développement de projets culturels, coordinatrice de projets de coopération interculturelle.

- **Cendryne Röé**

Administratrice du label Nomades Kultur, spécialiste des musiques du monde et de la circulation des artistes en Europe.

- **Gauthier Morax**

Directeur du pôle artistique de l'association Toulouse 2013.

- **Agnès Tricoire**

Avocate au barreau de Paris, spécialiste en propriété intellectuelle, déléguée du groupe Culture à la Ligue des Droits de l'Homme.

- **Pascal Brunet**

Directeur du Relais Culture Europe, centre national de ressources sur l'Europe et la Culture, ancien directeur délégué du Centre chorégraphique national de Rennes et ancien co-directeur de Danses au Centre, ancien président de DBM, réseau de coopération pour le développement de l'art contemporain en Méditerranée.

- **Richard Coconnier**

Co-directeur du TNBA (Théâtre national Bordeaux Aquitaine), ancien co-directeur du TNT à Toulouse, fondateur du réseau MIRA (franco-espagnol) et de Next Step (coopération entre pays européens du Nord) pour les arts émergents.

- **Claire Verlet**

Conseillère artistique au Théâtre de la Ville depuis septembre 2008, elle a dirigé la Maison des compagnies et des spectacles au Centre national de la danse. Elle a également été conseillère artistique à la Filature, scène nationale de Mulhouse et consultante pour les projets de coopération internationale (le Conservatoire itinérant) à l'AFAA où elle fut responsable du pôle danse.

- **Fanny Aubert-Malaurie**

Directrice du département Communication et Partenariat au sein de CulturesFrance.

- **Christophe Brault**

Conférencier Musiques actuelles « Rock , Électro, Hip-Hop, Reggae » et chargé d'enseignement à l'Université Rennes II, il a été pendant de nombreuses années responsable du rayon rock et électro au magasin Rennes Musique.

- **Brigitte Remer**

Déléguée générale du réseau Ubiquité-Culture(s), elle a dirigé la Formation Internationale Culture de 1991 à 2003, programme du ministère de la Culture dédié aux professionnels étrangers œuvrant dans le domaine des politiques culturelles et du développement. Elle a été directrice adjointe du Centre Culturel Français d'Alexandrie (Egypte), de 2004 à 2008.

- **Raj Isar**

Professeur à l'Université américaine de Paris et professeur invité de politiques culturelles au Nottingham Trent University (Royaume-Uni), consultant auprès de la Fondation européenne de la culture, la Commission européenne et l'Organisation des États Américains.

- **Dominique Laulanné**

Actuellement à la direction artistique de la saison musique et danse de la Maison de la Musique de Nanterre, il a été directeur délégué de la compagnie DCA-Philippe Decoufflé.

Diffusion internationale

Programme (Présentation synthétique)

1^{ère} semaine – Paris

Les éléments de politique européenne

Les enjeux de la diffusion internationale

Anne Quentin

La carte des politiques européennes

Anne Quentin

La diversité culturelle à l'échelle des politiques européennes

Raj Isar

Centres culturels français : mythes et réalités

Brigitte Remer

Recherche de mécénats + Focus sur les Etats-Unis

Fanny Aubert-Malaurie

Du local à l'international : les politiques culturelles européennes des collectivités territoriales

Gauthier Morax

L'Europe de la culture

Éthique de la coopération : les systèmes de décision politique

Raymond Weber

Programmes d'échange et de coopération : vademecum européen

Pascal Brunet

Les réseaux formels et informels

Richard Coconnier

Droits d'auteur et droits voisins : les nouveaux enjeux

Agnès Tricoire

Diffusion internationale

3^{ème} semaine – Nantes

Scène contemporaine et enjeux artistiques

Esthétiques du théâtre d'Europe de l'Est

Béatrice Picon-Vallin

Théâtre et nouvelles technologies

Béatrice Picon-Vallin

Rock, Electro, Rap 1983-2008 :

Panorama de 25 ans de musique à l'ère numérique

Christophe Brault

Le cirque contemporain : une exception culturelle française ?

Anne Quentin

La danse contemporaine dans le monde : esthétiques et réseaux

Claire Verlet

L'esthétique comme arme à l'ère de l'industrialisation

Bernard Stiegler

Les choix de programmation : Qui, quoi, comment ?

Esthétiques, productions : l'exemple du Festival d'Avignon

Bernard Faivre d'Arcier

Production et diffusion internationales

Le paysage européen de la production et de la diffusion culturelle

Fabien Jannelle

Circulation des artistes, contrats et fiscalité : les obligations légales

Cendy Rœe

Production et développement de projets culturels européens

Isabel Andreen

Les conditions des tournées à l'étranger : l'exemple Philippe Découflé

Dominique Laulanné

Cas pratique et bilan

Anne Quentin

Diffusion internationale

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Conditions générales de vente

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au participant en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'employeur.

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas sont à la charge des participants.

Le règlement du prix doit être effectué selon les conditions communiquées par ACT'. En cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à ACT'. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas

d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Dans le cas où la cohérence du groupe et/ou le nombre de participant seraient pédagogiquement insuffisants pour le bon déroulement de la session, ACT' se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Jusqu'à 21 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation mais ACT' se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 21 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Le contenu, l'ordre, les intervenants pédagogiques et le calendrier des sessions peuvent être modifiés par ACT' sans préavis si des circonstances l'y obligent.

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

Bulletin d'inscription

Cycle professionnel national
«Diffusion internationale» 2009-2010

À retourner à :
ACT' – Service inscriptions



11, rue des Olivettes – BP 41805
44018 Nantes Cedex 1
Fax 02 40 84 01 32

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction – profession :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. bureau :

E-mail professionnel direct ou personnel :

Situation : CDI CDD Intermittent du spectacle, n° dossier AFDAS Autres :

EMPLOYEUR

Nom de la structure :

Signataire de la convention de formation :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél.

E-mail direct :

Adresse de la structure :

Code postal : Ville :

Effectif de la structure : SIRET : APE :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif : 4 600 euros toutes taxes comprises.

Adresse de facturation :

OPCA : AFDAS, n° d'adhésion de la structure :

Uniformalion AGEFOS PME Autre :

La promotion 2009-2010 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^{ère} semaine, du 28 septembre au 2 octobre 2009, à Paris
- 2^{ème} semaine, du 16 au 20 novembre 2009, à Paris
- 3^{ème} semaine, du 25 au 29 janvier 2010, à Nantes
- 4^{ème} semaine, du 8 au 12 mars 2010, à Paris

Cachet de l'employeur

Date :

Signature :

1

CYCLE PROFESSIONNEL NATIONAL 2009-2010

Diffusion internationale



ART CULTURE TRANSMISSION

11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1
Tél 02 40 20 60 29 – Fax 02 40 84 01 32 – contact@lesformations-act.com